

## **COMMUNE DE CHATEAU-D'OEX**

### **TRAVERSEE DU HAMEAU DES GRANGES Route cantonale N° 702 en traversée de localité**

Conformément aux dispositions légales en la matière, la Municipalité de Château-d'Oex soumet à l'enquête publique, du 30 juillet au 29 août 2022.

- 1. Assainissement et réaménagement de la traversée des Granges**
- 2. Expropriation des terrains et des droits nécessaires à la réalisation du projet précité**
- 3. Inscription d'une servitude de passage public à pied sur les parcelles RF N° 608 et 4294**

Le dossier est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture (lundi au vendredi de 7h00 à 12h00).

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou formulées, par écrit, à l'adresse de la Municipalité, pendant la durée de l'enquête publique.

Les bailleurs sont tenus de faire part de l'enquête sans délai à leurs locataires ou exploitants dont les baux sont atteints par l'expropriation.